

# Le sort d'un Schlössli

Autor(en): **Scherer, Jürg**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Heimatschutz = Patrimoine**

Band (Jahr): **58 (1963)**

Heft 2-fr

PDF erstellt am: **20.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-173856>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

descente de Croix, dans l'autre le mariage de Joseph; et là, un des personnages, en costume et perruque Louis XIII, surprend et amuse le spectateur de ce tableau vivant. Toute la nef, d'une surabondante richesse, est ornée de panneaux peints qui racontent la vie de saint Josse.

Il faudrait encore parler de toutes les ravissantes chapelles entrevues le long des routes du pays lucernois... Bornons-nous à recommander aux absents – qui ont eu tort – de suivre un jour par leurs propres moyens ce magnifique itinéraire.

C.-P. Bodinier

### *Le sort d'un Schlössli*

Kriens est un bourg au sud de Lucerne. Depuis plus de mille ans, sur une éminence, est campé un Schlössli, propriété de la famille Meyer de Schauensee.

Grande fut la surprise – car c'était un domaine en fideicommiss – quand on apprit, au début de cette année, que ce château, avec un domaine de 23 ha, avait été vendu pour un million et demi à la société par actions Belsa, dont le siège est à St-Gall.

Cette vente inattendue provoqua dans la commune de forts remous d'opinion. Une assemblée publique, le 13 février, décida de constituer un comité pour la sauvegarde du Schlössli. Nommé président, M. Alexandre Wili, juge pénal et avocat, réussit d'abord à obtenir l'appui de cercles étendus, et, ensuite, par d'heureuses démarches auprès des acquéreurs, amena ceux-ci à envisager la cession de ce bien-fonds à la commune de Kriens.

D'autre part, le comité d'action organisa une procession qui se rendit le 9 mars au siège du gouvernement lucernois. Le cortège était formé de 700 écoliers, d'un fort contingent d'habitants de Kriens, des délégations des Sociétés locales. Il était accompagné des deux corps de musique, et se signalait au loin par de nombreux drapeaux. Ensuite se déroula une impressionnante manifestation, au cours de laquelle des discours furent prononcés en faveur de la sauvegarde du Schlössli. Successivement parlèrent M. Otto Schnyder, président de la commune de Kriens, M. Werner Kurzmeyer, à la fois Schultheiss du Canton et conseiller d'Etat, M. Werner Bühlmann, conseiller d'Etat chargé du Département des finances, et M. Paul Kopp, président de la ville de Lucerne. Après quoi le directeur des écoles de Kriens, M. Franz Schütz, donna lecture d'une supplique rédigée en vieux-haut-allemand.

Cette originale manifestation suscita à la cause de nouvelles sympathies.

Le Conseil communal de Kriens se laissa gagner à l'idée du comité, et se prononça courageusement en faveur de l'achat, malgré les lourdes charges qui en résulteraient. Il adressa aux électeurs un message précis et convaincant, engageant ceux-ci à approuver la convention d'achat entre la société Belsa et la commune, y compris le crédit nécessaire pour l'opération. Les questions de droit délicates que soulevait l'affaire furent réglées par un comité ad hoc, et, à la date du 28 avril, les électeurs de la commune bourgeoise donnaient une réponse affirmative, par 1855 oui contre 550 non.

Le comité d'action adresse à la Ligue suisse du Heimatschutz ses sincères remerciements pour l'appui moral que celle-ci lui a prêté. Il n'a pas encore pu se dissoudre, car son travail n'est pas achevé. Il est juste de rendre hom-



*Le château de Schauen-  
see, acquis récemment  
par la commune de  
Kriens. La tour, de forme  
ronde, date du Moyen  
Age. A l'arrière-plan le  
Pilate.*

mage au président du comité, M. A. Wili, mais c'est à la population de Kriens, pour sa compréhension du problème, pour son patriotisme et pour son désintéressement, que le Heimatschutz est surtout reconnaissant.

Jürg Scherer (trad. Ld G.)

*Photographies:* Benedikt Rast, Fribourg (p. 35, 36, 38, 39, 40, 41, 42, 44, 46); Louise Witzig, Winterthour (p. 47, 53); Willy Zeller, Zurich (p. 48, 49); Henri Gremaud, Bulle (p. 50, 51); W. Nägeli, Kriens (p. 56).